



Écho

S. Leclerc au pied du podium

L'association Contribuables associés dont le but est de défendre les contribuables français vient de publier « l'argus des députés de cette année 2019-2020 ». 577 députés notés en fonction de leur engagement à réduire les dépenses publiques inutiles et les impôts confiscatoires (plus précisément, Contribuables Associés soutient des propositions de lois et note les députés en fonction de leurs prises de positions, et de leurs participations à nos réunions parlementaires). Sébastien Leclerc, ancien député de Lisieux-Falaise aujourd'hui maire de Lisieux pointe à la 4^e place avec une note de 12,7 / 20.